Envoyé en préfecture le 04/06/2024
Reçu en préfecture le 04/06/2024
Publié le
ID : 063-216303065-20240603-DEL2024_21AVEAN-DE

DELIBERATION (2024-21)
DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Autorisation de signer l'avenant N° 2 à la convention avec le SBA pour la mise en place d'un Point d'Apport Collectif chemin sous Pireyre

L'an deux mille vingt-quatre le trois juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.
Nombre de Conseillers :
En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 10
Date de convocation : 30 juin 2024

Présents : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD.
Représentés : M.MME Sébastien GARREAU (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Marie-Aimée GUILMAN (pouvoir à Pascal BRUHAT).
Absent excusé : M. Jean-Marie BILLY.
Absents : MM. Antoine MARCHAND, Michel MARTINIANI.
Secrétaire de séance : M. Patrick BOUDINHON.
Monsieur le Maire rappelle la délibération 2023-30 du 3 juillet 2023 l'autorisant à signer la convention avec le SBA pour formaliser les modalités d'exécution du service public utilisant le Point d'Apport Collectif chemin sous Pireyre devant les difficultés de gestion du Point d'Apport Collectif situé Chemin des Meuniers (dépôts sauvages récurrents, incivilités, containers sous-dimensionnés par rapport à l'usage, ...).
Suite à des aléas techniques, conduisant au non-respect intégral de la convention approuvée le 3 juillet 2023, la Commune et le SBA ont travaillé sur le projet pour apporter des améliorations qui font l'objet de l'avenant N°2 concernant des aménagements :

- Positionnement des colonnes ;
- Espaces entre chaque cuvelage ;
- Installation d'un brise-vue en tôle découpée.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à la majorité des votants : 7 POUR, 1 CONTRE (Sébastien SIRIEIX),2 ABSTENTIONS (Patrick BOUDINHON, Sébastien GARREAU).

Autorisent Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2 précisant certains aménagements à la convention signée le 4 juillet 2023 avec le SBA, zone de Layat II, 13 rue Joaquim Perez Carreto, 63200 RIOM, concernant l'installations d'un Point d'Apport Collectif situé Chemin sous Pireyre.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.
Affiché le 4 juin 2024.
Au registre sont les signatures,
En Mairie de La Roche-Noire, 4 juin 2024.
Le Maire, Pascal BRUHAT.